



RAPPORT ANNUEL 2015



SOMMAIRE

1. Mot de la Direction générale	5
2. IRISbox, le guichet électronique de la Région bruxelloise	7
3. Plateforme de vidéoprotection	8
4. FIDUS, l'intégrateur de services régional	10
5. Une gestion des permis d'urbanisme en ligne avec NOVA	12
6. Dématérialisation des réunions avec BOS	13
7. Fiber to the School : connecter les écoles à l'internet haut débit	14
8. Urbizone, le réseau régional de wifi gratuit	15
9. Les outils cartographiques UrbIS	17
10. La gestion de l'espace public avec Fix My Street	19
11. Trois portails d'information : be.brussels, smartcity.brussels et opendatastore.brussels	20
12. 2015 : une année riche en événements « smart »	24
ANNEXE 1 : CISO, le chef d'orchestre de la sécurisation des données	26
ANNEXE 2 : Migration des adresses mail et des sites web en .brussels	27
ANNEXE 3 : E-catalogue et centrale de marchés	28



1. MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Cela fait près de 30 ans que le CIRB soutient et stimule le développement numérique des administrations locales et régionales de la Région de Bruxelles-Capitale.

Les outils informatiques et les technologies y afférentes ont induit une profonde mutation de la sphère publique et redessiné les relations entre le citoyen et l'administration. Certains experts parlent aujourd'hui de « démocratie numérique ». Ce qui rend encore plus pertinent le projet de « *smart city* », ou ville intelligente, porté par l'actuelle législature, notamment par Madame Debaets, notre ministre de tutelle.

Dès 2014, nous en avons relevé les prémices dans notre Livre Blanc¹. Nous ne pouvons donc que nous réjouir que la « *smart city* » soit explicitement nommée dans l'accord de Gouvernement. L'engagement, en octobre 2015, d'une Smart City Manager, démontre que la Région prend ce projet à bras le corps. Après s'être familiarisée avec l'environnement numérique actuel et avoir assisté aux différents événements *smart* au cours de l'année², elle a proposé une note stratégique à Madame Bianca Debaets, Secrétaire d'État en charge de la transition numérique.

Il faut en effet opérer des choix stratégiques pour se positionner sur la voie de la « *smart région* ». On ne part pas de zéro : nous pouvons nous appuyer sur les différents projets et infrastructures développés par le CIRB pour renforcer et stimuler les services numériques aux citoyens, aux entreprises et aux administrations. Ils sont présentés tout au long des pages de ce rapport annuel.

Qui dit « *smart city* », dit aussi de plus en plus d'outils ou d'infrastructures informatiques. Sans vision globale, on pourrait facilement tomber dans l'écueil de multiplier les technologies mises en œuvre. Le credo porté par le CIRB de la mutualisation des ressources et du renforcement des synergies est donc plus que jamais une nécessité pour bâtir cette ville intelligente.

Les spécialistes de la « *smart city* » sont aussi formels : il n'y aura pas de région intelligente sans l'implication des citoyens et des décideurs politiques.

Ce ne sont pas simplement les outils qui font la « *smart city* », c'est la prise en compte des besoins, des attentes et des souhaits des habitants, pris au sens le plus large.

- Avec notre ministre de tutelle et la fédération Agoria, nous avons rencontré les milieux économiques pour en débattre lors de « Smart Breakfasts ».
- Via notre portail smart³, nous disposons d'un outil pour récolter et rassembler les idées et propositions des citoyens.
- Au Brussels Smart City Event de mai 2016, les participants ont d'ores et déjà découvert le travail très innovant de certaines start-ups.

D'autres capitales et villes, belges ou étrangères, se lancent aussi dans la voie de la ville intelligente. Bruxelles, par sa position centrale, se doit d'être dans le peloton de tête. Les deux autres régions ont pris des initiatives similaires à la nôtre, ainsi que le fédéral avec le programme Digital Belgium.

Avec nos partenaires, nous progressons ensemble sur la voie de la *smart city*. Déjà, la Belgique s'est classée, pour la 2^e année consécutive, dans le Top 5 du « Digital Economy & Society Index » de la Commission Européenne. La « *smart city* » est à l'avantage du citoyen, mais elle est aussi facteur de croissance économique et créatrice d'emplois.

Le CIRB, en collaboration avec IRISnet, assure le déploiement d'une solution mutualisée de vidéoprotection sur le territoire régional. Cette solution permet, à travers une plateforme commune, le partage et le stockage des images provenant des zones de police, de la STIB et de Bruxelles Mobilité, mais également d'autres acteurs publics.

1 Toutes les publications du CIRB sont accessibles et téléchargeables en ligne via www.cirb.brussels

2 Voir chapitre « 2015, une année riche en événements smart » en page 24.

3 www.smartcity.brussels

De plus, en collaboration avec le Bureau de Prévention et de Sécurité (BPS), le CIRB travaille au développement de solutions IT améliorant la prévention et la sécurité de notre Région.

Hervé Feuillien
Directeur général

Robert Herzele
Directeur général-adjoint

La Smart City selon le CIRB :

- Une ville attrayante, prospère, durable et inclusive...
- où les administrations, les citoyens, les entreprises, le monde académique et de la recherche, en collaboration avec les pouvoirs publics...
- utilisent le partage des données pour répondre à certains défis urbains (choc sociodémographique, régénération économique, gestion environnementale, vitalité démocratique, etc.)...
- dans le cadre d'une stratégie à moyen et long termes
- en déployant des services axés sur l'utilisateur et en adoptant une approche décloisonnée (verticalement : bas/haut) et horizontale (pas de silos),
- en utilisant des technologies de l'information et de la communication (TIC),
- aux niveaux mondial et local.



2. IRISBOX, LE GUICHET ÉLECTRONIQUE DE LA RÉGION BRUXELLOISE

Ce guichet électronique mis en place par la Région bruxelloise fête ses 10 ans d'existence en 2016.

C'est en 1996 que débute la réflexion sur la possibilité de développer un guichet électronique similaire à ce que le citoyen peut trouver physiquement dans sa commune. La distribution, dès 2002, des cartes d'identité électroniques et le développement de nouvelles technologies web donnent un coup de fouet au projet. C'est une première étape dans la numérisation des services publics et de ce que l'on va appeler l'e-government !

L'**ergonomie d'IRISbox** est pensée pour faciliter son utilisation. Le CIRB a doté la plateforme d'un module de test qui vérifie que votre ordinateur possède les versions adéquates des logiciels requis pour utiliser IRISbox. De plus, un helpdesk est accessible par téléphone (02/801.00.00) et en ligne (irisline@cirb.brussels).

Une campagne de communication visant à développer la notoriété et l'usage d'IRISbox est prévue pour le troisième trimestre 2016.

Par ailleurs, l'agence bruxelloise de simplification administrative, Easy.brussels, stimulera la dématérialisation de formulaires et les proposera en ligne sur IRISbox.

Aujourd'hui, les 19 communes bruxelloises ainsi qu'une dizaine d'organismes régionaux sont présents sur IRISbox et mettent à disposition plus de 350 formulaires en ligne.

- **Pour le citoyen**, plus besoin de se déplacer en personne à l'administration communale pour obtenir des documents officiels. Avec un ordinateur connecté et sa carte d'identité électronique, il est possible de demander toute une série de documents et attestations tels que acte de naissance, composition de famille, carte de riverain, acte de décès, certificat de vie/de résidence, extrait de casier judiciaire... Si les documents sont payants, plusieurs moyens de paiement sont accessibles sur IRISbox : virement bancaire, carte de crédit, carte Bancontact/MisterCash. La transaction s'effectue via la plateforme sécurisée Ogone.
- **Les entreprises et professions libérales** accèdent également à des formulaires et des démarches administratives en ligne.
 - C'est le cas par exemple des bureaux d'architecture qui obtiennent gratuitement des licences UrbIS®© pour l'utilisation des outils cartographiques régionaux⁴.
 - Il est aussi désormais possible d'introduire en ligne des déclarations de décès auprès des administrations d'Anderlecht et de Bruxelles-ville.
 - Les entreprises bruxelloises ont accès, entre autres, au Plan déplacement entreprises ou à la demande de remboursement, d'exonération ou d'échelonnement de la taxe régionale.

Le nombre de documents commandés en ligne est en croissance constante.

De 131 au lancement du guichet, on est à 30.000 unités en 2015 (+ 10 % par rapport à 2014).

18.600 nouveaux utilisateurs se sont enregistrés sur IRISbox sur les 12 mois de l'année 2015.

www.irisbox.brussels



⁴ Plus d'explication sur UrbIS®©, voir page 17. Ces données cartographiques sont également téléchargeables via le portail régional www.opendatastore.brussels

3. PLATEFORME DE VIDÉOPROTECTION

Une des opportunités de la smart city est d'intégrer les images issues des réseaux de vidéoprotection dans le schéma global de gestion de la ville.



Un partage de ces images s'inscrit à la fois dans le cadre de la sécurité, de la protection des biens et des personnes mais aussi de la mobilité, de la coordination des interventions de terrain des services de police ou de secours, etc.

D'autant plus pertinent pour la Région de Bruxelles-Capitale qu'elle est non seulement la capitale du pays, mais aussi le siège de l'Union européenne et de l'OTAN, disposant de ce fait d'un nombre record de représentations diplomatiques et d'associations internationales.

La mutualisation est ici une fois encore la clé d'une mise en œuvre rationnelle au bénéfice de tous, sans se disperser à la fois dans les technologies et dans les moyens financiers affectés.

C'est pourquoi le CIRB a porté ce projet de plateforme partagée et en a été chargé officiellement par le Gouvernement bruxellois en 2014.

La solution technique retenue après étude de faisabilité a été déployée et des tests techniques menés entre octobre 2014 et avril 2015. C'est le réseau régional IRISnet qui supporte le flux vidéo entre les sites connectés et la plateforme.

La zone de police Ouest (couvrant les communes de Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette, Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean) a été le **premier intervenant à intégrer la plateforme, avec 120 caméras et 3 dispatchings**. L'inauguration officielle a eu lieu le 14 juillet 2015, en présence de Bianca Debaets, Secrétaire d'État en charge de l'informatique, des bourgmestres et du chef de corps concernés.


Les études et analyses se poursuivent pour l'intégration d'autres intervenants. Deux zones de police, Uccle/Watermael Boitsfort/Auderghem et Bruxelles Midi, ainsi que le Port de Bruxelles, rejoindront la plateforme en 2016.

La passerelle technique avec les caméras de la STIB sera mise en production d'ici à la fin 2016 donnant accès aux forces de police locales à plus de 3.000 caméras dans les stations de métro et pré-métro. Le Gouvernement a donné les moyens budgétaires nécessaires pour intégrer les trois dernières zones de police en 2017.

Commission de contrôle bruxelloise

Un arrêté visant la création d'une association de fait regroupant les intervenants de la plateforme de vidéoprotection sera prochainement présenté au Gouvernement bruxellois pour seconde lecture.

De plus, afin de garantir le respect des prescrits légaux en matière de protection de la vie privée, le projet de mutualisation des images de vidéoprotection est couplé à l'instauration, au sein du Parlement bruxellois, d'une Commission de contrôle bruxelloise.



Cette Commission est instituée via une ordonnance du 8 mai 2014. Elle se compose de 6 membres effectifs et 6 membres suppléants. Leur mandat est d'une durée de 5 ans renouvelable.

C'est cette Commission qui délivre les autorisations d'échanges d'images et se prononce sur la convention liant les différents partenaires. Celle-ci valide, entre autres, les conditions techniques et légales, le mode de fonctionnement de la plateforme et les mesures de sécurité entourant l'accès aux images.

La collaboration entre le CIRB et le Bureau de Prévention et de Sécurité (BPS) est opérationnelle pour la mise en œuvre des ressources humaines IT d'IRISteam. Le CIRB est l'acteur IT de la politique de prévention et de sécurité de la Région de Bruxelles-Capitale.

4. FIDUS, L'INTÉGRATEUR DE SERVICES RÉGIONAL



Dans une optique de simplification administrative, il est intéressant, tant pour les administrations que pour le citoyen, d'accéder à ce que l'on appelle les sources authentiques⁵.

Cet accès se fait via un intégrateur de services. Il assure la collecte et l'échange de données électroniques ayant valeur légale entre administrations et réduit la charge administrative pour le citoyen ou l'entreprise. **A terme, les administrations ne pourront plus demander de données rendues consultables via l'intégrateur de services.** C'est ce qu'on appelle le principe du « only once » qui veut qu'un usager ne fournisse qu'une seule fois ses données à un organisme public, ce dernier les mettant ensuite à disposition des autres administrations⁶.

Le 8 mai 2014, le Parlement bruxellois a adopté une ordonnance portant sur la création d'un intégrateur de service régional (ISR). Le CIRB a été chargé de le mettre en place entre les services régionaux, mais aussi avec le fédéral et les autres entités fédérées.

Cet ISR est opérationnel depuis novembre 2015. Il a été baptisé FIDUS⁷.

Flux électroniques de données

Les premiers flux électroniques de données à être activés le seront entre la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB), la Banque Carrefour de Sécurité Sociale et le Registre national.

A la fin de l'année 2015, les flux suivants étaient actifs :

- « *PersonService* » et « *HouseHoldService* » avec le Registre national, pour être utilisés notamment par Parking.brussels, IRISbox et NOVA ;
- « *SocialTenantService* » avec le Registre national et le SPF Sécurité sociale, pour la SLRB ;
- « *Entreprise Service* », avec la BCE⁸ (principalement pour NOVA et IRISbox) ;
- « *Invoice Service* », un échange électronique de facturation pour le SPRB ;
- « *ArchitectOrderService* » à destination de NOVA ;
- « *VehiculeService* » avec les données de la DIV, à destination de Parking.brussels et de Bruxelles Fiscalité ;
- et « *Real Estate Service* », des données patrimoniales à destination de Bruxelles Fiscalité.

Volet sécurité

Un des enjeux d'un ISR est bien entendu la sécurité. **Ne peuvent avoir accès aux données que certaines institutions visées spécifiquement par une autorisation** de la Commission de protection de la vie privée ou de la Commission de contrôle bruxelloise.


Concrètement, la connexion à l'ISR se fait via deux « bus » : un « Security Gateway » dédié spécifiquement à la sécurité et un « Business bus » pour l'acheminement des données authentiques. WSO2 est la technologie open source choisie pour ces connexions. A titre d'information, c'est aussi ce qu'utilise eBay pour superviser l'entièreté de ses transactions qui sont bien plus nombreuses que celles qui transitent via l'ISR.

5 Il s'agit de données électroniques ayant valeur légale.

6 A condition bien entendu de justifier d'un besoin légitime à y accéder.

7 Ce nom s'inspire de l'adjectif latin qui signifie à la fois « loyal » (sur qui on peut compter, sûr, sincère, discret) et « fidèle » (constant, assuré, durable).

8 Banque Carrefour Entreprise



Il faut également conserver les traces de toutes les connexions, de façon à pouvoir dire à tout moment qui a eu accès à quelles données⁹. Trois types de « répertoires » (log) sont prévus :

- un « *Audit Log* » accessible au CISO¹⁰ qui répertorie les accès aux données. Ces informations sont conservées 6 mois et archivées 10 ans ;
- un « *Business Log* » qui enregistre les accès, mais sans les données à caractère personnel. Ces informations servent à établir des statistiques, du reporting, etc. ;
- un « *Technical Log* » qui permet des recherches de bugs ou de pannes par exemple.

Infrastructure

Pour assurer une qualité de service, FIDUS est déployé sur une infrastructure constituée d'une vingtaine de machines virtuelles réparties sur deux sites distincts interconnectés entre eux par des liaisons redondantes.

Les liaisons avec les sources authentiques et avec les utilisateurs sont protégées par des certificats assurant une sécurisation à la pointe de la technologie.

⁹ Ces enregistrements peuvent servir en cas de tentatives d'intrusion, de plaintes éventuelles, etc.

¹⁰ CISO pour Chief Information Security Officer. Plus de détails en page 26.

5. UNE GESTION DES PERMIS D'URBANISME EN LIGNE AVEC NOVA



online permits
cirb-cibg

Via le CIRB, la Région dispose d'une série de plateformes informatiques, communes à plusieurs utilisateurs et qui sont le symbole vivant de ce que peut produire la mutualisation informatique quand elle est mise au service des administrations et du citoyen.

C'est le cas de NOVA, l'outil dédié à la gestion des procédures d'urbanisme et d'environnement.

Au départ développé par l'administration régionale en charge de l'aménagement du territoire et du logement¹¹, d'autres partenaires¹² se sont montrés intéressés par NOVA ; le CIRB jouant le rôle de partenaire technique.

Cette plateforme commune évite de disperser les moyens budgétaires et humains dans des technologies disparates : les adaptations et nouvelles fonctionnalités sont ainsi mises en œuvre simultanément pour tous les utilisateurs, en une seule fois.

NOVA est également équipée d'un échéancier qui génère des alarmes en cas de non-respect des délais. Elle contient aussi un puissant moteur de recherche afin de retrouver un dossier sur base de divers critères.

NOVA ne poursuit pas seulement un objectif de simplification administrative, elle s'inscrit aussi dans une perspective de ville intelligente.

- Elle permet d'accélérer les procédures de délivrance des permis d'urbanisme tout en évitant les encodages multiples d'informations identiques.
- Grâce à sa carte d'identité électronique et à un code reçu lors du dépôt de sa demande, le citoyen suit en ligne l'évolution de son dossier¹³.
- Via une carte interactive, tout citoyen peut s'informer sur les permis octroyés sur tout le territoire régional. En sélectionnant une adresse ou un item (permis d'urbanisme ou de lotir, en cours d'instruction, octroyé, refusé ou annulé), une fiche détaillée¹⁴ reprend l'objet du permis (transformation, abattage d'arbre, etc.), l'autorité délivrante, la référence du dossier, ses étapes principales (mise à l'enquête publique ou passage en commission de concertation) et, au final, la décision prise.

Depuis le lancement de NOVA, 587.000 dossiers (permis d'urbanisme, de lotir et d'environnement) ont été gérés électroniquement, soit près de 816.000 documents et 567.000 pièces jointes (plans, annexes, etc.)¹⁵.

La version 5 de NOVA sera mise en ligne en 2016. La plateforme passe en mode « full web » et disposera d'une cartographie intégrée.

www.urbanisme.brussels

11 Ex-AATL, aujourd'hui Bruxelles Développement Urbain.

12 Aujourd'hui, Bruxelles Développement Urbain, Bruxelles Environnement et les services Urbanisme et/ou Environnement des 19 communes sont sur NOVA. 17 communes sur 19 le sont pour les permis d'environnement.

13 Un dernier obstacle légal ne permet pas encore d'introduire directement son dossier en ligne.

14 Tous les détails fournis, tant pour le volet privé que public, ont été validés par la Commission sur la protection de la vie privée.

15 Chiffres au 31 décembre 2015

6. DÉMATÉRIALISATION DES RÉUNIONS AVEC BOS

Au départ simple outil de back office, BOS a évolué vers une plateforme de gestion électronique complète de toute réunion ou assemblée (gouvernement de la Région bruxelloise, conseil communal, CPAS, zone de police...). BOS s'inscrit à la fois dans les initiatives de mutualisation d'outils informatiques et de réduction d'empreinte écologique (Green IT).



En effet, **basé sur la dématérialisation des documents et des procédures**, BOS a fortement réduit, voire supprimé dans certains cas, la consommation de papier et les trajets automobiles entre les entités communales ou régionales et leur organe de tutelle pour le transfert des dossiers.

De plus, un mécanisme de signature électronique permet d'apposer les signatures obligatoires sur chaque document via une seule manipulation au départ de la carte d'identité électronique du responsable.

Plus de 9.000 réunions ont déjà bénéficié de cette solution mutualisée. 380.000 dossiers ont été traités et près de 1.600.000 documents sont stockés en sécurité sur des serveurs !

La nouvelle version de BOS déployée en 2015 dispose d'un tableau de bord offrant une vue d'ensemble des informations et des dossiers spécifiques à chaque utilisateur autorisé. Les différents espaces de travail sont accessibles via un menu latéral : dossiers à valider, demandes de collaboration, ordres du jour et publications récentes, calendrier des réunions, etc.

Une nouvelle fonctionnalité permet de faire basculer, en un seul clic, des documents générés dans BOS vers Editoria¹⁶, sans téléchargement supplémentaire.

L'exercice 2016 verra la mise en œuvre de ce que l'on appelle la « double tutelle ».

Les CPAS, par exemple, sont soumis à la tutelle de l'administration communale et du SPRB (Service Public Régional de Bruxelles). Ils pourront désormais envoyer les dossiers aux deux, électroniquement. Le traitement et le suivi de ceux-ci en sera simplifié en Collège ou en Conseil ; le temps de réponse optimisé. La décision de l'administration empruntera le même chemin électronique vers les CPAS. Jusqu'ici seul le trajet « aller » se faisait via BOS.

Pour la gestion des réunions du Gouvernement bruxellois, BOS porte le nom de Chancellerie. La plateforme dispose de fonctionnalités spécifiques établies après concertation avec les utilisateurs.

Au total, **BOS est déployé auprès d'une bonne trentaine d'institutions pour près de 5.000 utilisateurs :**

- 17 des 19 communes (Auderghem, Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek, Saint-Gilles, Saint-Josse, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre) ;
- 6 des 19 CPAS (Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Evere, Forest, Jette et Saint-Gilles) ;
- 4 des 6 zones de police (5340, 5341, 5342, 5344) ;
- le Service Public Régional de Bruxelles (SPRB) ;
- les administrations de la Commission Communautaire Française (COCOF) et de la Commission Communautaire Commune (COCOM) ;
- le Gouvernement bruxellois ;
- l'asbl IRISteam.

Pour 2016, le déploiement de BOS est d'ores et déjà réalisé ou programmé pour les CPAS de Ganshoren, Molenbeek et Woluwe-Saint-Lambert.

¹⁶ Editoria est une plateforme de diffusion de publications émanant de communes ou d'organismes régionaux. Certains de ces documents sont accessibles à tout un chacun ; d'autres sont soumis à un accès sécurisé.

7. FIBER TO THE SCHOOL : CONNECTER LES ÉCOLES À L'INTERNET HAUT DÉBIT

Dès 1999, le CIRB s'est lancé dans un vaste plan visant à équiper en ordinateurs, imprimantes et serveurs, les écoles primaires et secondaires implantées sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

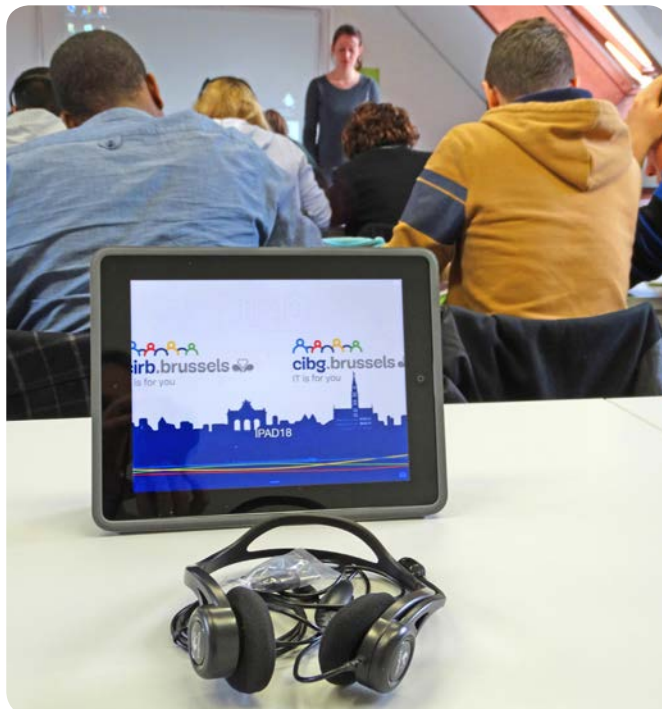
Ce Plan Multimédia a permis de **répondre aux défis de l'éducation pour et par les TIC**, car l'école 2.0 ne peut laisser s'installer l'illettrisme numérique. Il ne s'agit pas uniquement d'acquérir du matériel, mais avant tout de maîtriser son utilisation.

Aujourd'hui, l'école dite numérique n'a donc pas seulement besoin de matériel, mais aussi de connexions fiables et à haut débit pour accéder à des contenus en ligne, organiser des vidéoconférences, utiliser les ressources de l'e-learning, etc.

Les connexions classiques ne permettent plus de rencontrer ces nouveaux besoins. Via le programme *Fiber to the School*, **l'ensemble des écoles secondaires de la Région bénéficieront d'une connexion internet haut débit (100 Mbps minimum)** au travers du réseau IRISnet¹⁷ d'ici à 2020, à raison de 28 établissements par an.

Fiber to the School s'aligne sur les initiatives menées dans d'autres pays comme le Plan France Très Haut débit ou le programme ConnectED aux Etats-Unis.

Fiber to the School est mis en œuvre par le CIRB, en partenariat avec IRISnet comme opérateur télécom, et financé par la Région à hauteur d'**un million d'euros par an**, soit un investissement moyen de 35 000 € par école (travaux de voirie et d'acheminement des câbles compris).



Fin 2015, 56 écoles étaient connectées via le réseau IRISnet, soit 40 % de l'objectif final.

¹⁷ IRISnet est le réseau régional à large bande.

8. URBIZONE, LE RÉSEAU RÉGIONAL DE WIFI GRATUIT

Urbizone est le réseau sans fil gratuit de la Région bruxelloise. Dispositif installé au milieu des années 2000 dans les campus des universités et hautes écoles, il s'est ensuite déployé vers les lieux publics et touristiques.



Son objectif initial de lutte contre la fracture numérique reste d'actualité. Il est désormais couplé aux initiatives régionales de smart city visant à faciliter l'accès aux services en ligne régionaux et locaux ainsi qu'à renforcer l'attractivité de Bruxelles.

Depuis juillet 2014, c'est la sclr IRISnet¹⁸ qui a repris la gestion d'Urbizone.

24 nouveaux sites¹⁹ ont été connectés en 2015, tant en intérieur et qu'en extérieur, amenant le nombre total à une septantaine de hotspots.

Les hotspots en intérieur sont :

- les locaux du CIRB (avenue des Arts 21) ;
- les cabinets des ministres et secrétaires d'État du Gouvernement bruxellois ;
- les salles de réunion du SPRB (City Center et CCN) ;
- les locaux de l'administration régionale du Commerce extérieur (avenue Louise) ;
- l'espace d'accueil de CityDev (Molenbeek) ;
- les locaux du BIP Brussels Info Place (place Royale) ;
- les locaux d'Actiris (boulevard Anspach) ;
- les sites « rue Royale » et « boulevard Bischoffsheim » de Bruxelles Formation ;
- le siège de Bruxelles Environnement à Tour&Taxis ;
- les maisons communales de Berchem-Sainte-Agathe, Etterbeek, Evere, Ganshoren, Molenbeek, Schaerbeek et Woluwe-Saint-Pierre ;
- les CPAS de Berchem-Sainte-Agathe et d'Evere ;
- les guichets « population » et la salle du Conseil à Forest ;
- le site Marlow de la zone de police 5342 ;
- la Maison du Peuple à Saint-Gilles.

Les hotspots en extérieur sont :

- le Port de Bruxelles, entre le pont Van Praet et le pont de Buda ;
- la place du Conseil à Anderlecht ;
- la place de la Bourse à Bruxelles-ville ;
- la place Saint-Denis à Forest ;
- la place Flagey à Ixelles ;
- la place Communale à Molenbeek ;
- le Parvis de Saint-Gilles ;
- la place Simon Bolivar (esplanade de la Gare du Nord)²⁰ (photo ci-contre) ;
- et la place Colignon à Schaerbeek.



18 Plus d'infos sur la sclr IRISnet sur www.irisnet.brussels

19 Une carte de tous les hotspots Urbizone est accessible en ligne via www.urbizone.brussels.

20 L'activation de ce hotspot a été avancée de plusieurs semaines afin que les réfugiés installés fin de l'été 2015 dans le Parc Maximilien tout proche puissent en bénéficier.

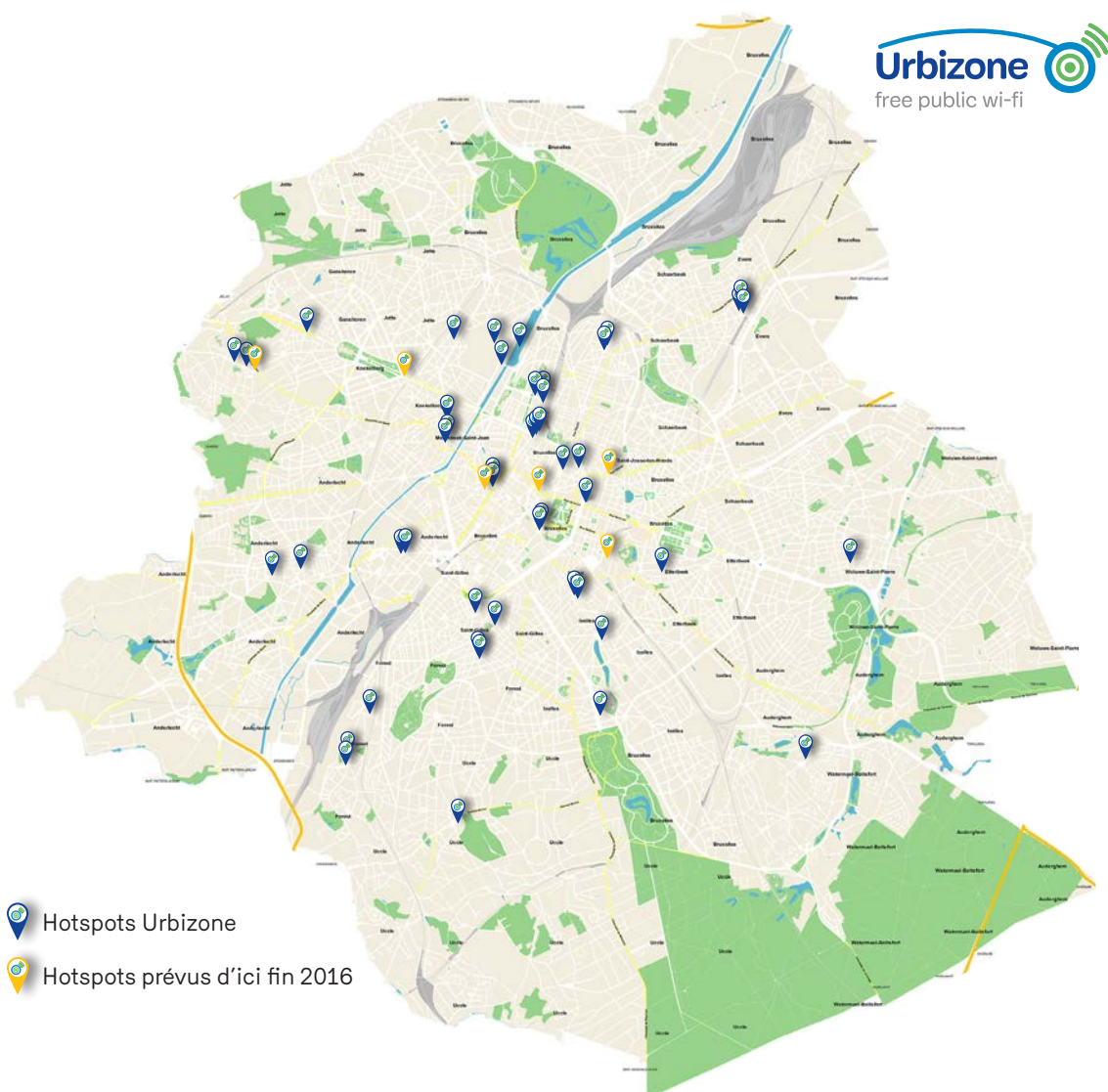
Une vingtaine de sites supplémentaires est déjà programmée pour 2016 parmi lesquels la maison communale d'Ixelles, les antennes Actiris, les Halles Saint-Gery, la place Schweitzer (Berchem-Sainte-Agathe), le parvis Sainte-Gudule, la place Saint-Josse, la place Simonis (Koekelberg) et l'esplanade du Parlement européen.

Ils font partie d'un plan annuel de couverture élaboré avec le cabinet de Madame Debaets en se basant, notamment sur les résultats des sondages mis en ligne sur le portail smartcity.brussels²¹.

Comment se connecter ?

Lorsque vous êtes dans une des zones couvertes, choisissez Urbizone parmi les réseaux wifi disponibles avec votre ordinateur ou votre smartphone.

1. Lors de votre première connexion, cliquez sur « Nouvel utilisateur ».
2. Choisissez un nom d'utilisateur et un mot de passe. Dans la minute, vous êtes connecté.
3. Ce mot de passe sera valable pour toute nouvelle connexion dans une autre zone couverte par Urbizone.

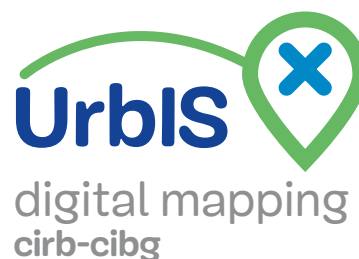


²¹ Les places publiques, les stations de métro et les bibliothèques faisaient parties des endroits retenus par les internautes.

9. LES OUTILS CARTOGRAPHIQUES URBIS

Les outils UrbIS©® (Urban Information System)²² ont 30 ans ! Ils sont donc nés avec la Région qui souhaitait, dès le départ, bénéficier d'outils cartographiques de référence.

Au départ sur support papier, ils font l'objet à la fin des années 80 d'une étude de faisabilité concernant la création d'une base de données informatisée. Le nom UrbIS est officiellement déposé en 1991 et une première version numérique voit le jour en 1992.



Ces outils s'avèrent indispensables à tout gestionnaire de l'espace urbain. Qu'il s'agisse d'organiser les interventions des services d'urgence, la mobilité, les travaux de voirie, les grands projets urbanistiques, etc.

Grâce aux outils GIS (Geographical Information System), aux technologies web et à la 3D, ces cartes s'alignent également sur de nouveaux usages, comme les applications mobiles.

Mises à jour régulières

Pour refléter au plus près la réalité de terrain et les nouveaux aménagements urbanistiques de la Région, des survols de son territoire sont régulièrement réalisés.

Les outils UrbIS©® sont adaptés et mis à jour sur base des photos aériennes et des données récoltées sur le terrain. Un travail de l'ombre, indispensable, qui représente un volume conséquent de données :

- 25.613 mises à jour sur les couches liées aux bâtiments du produit UrbIS-Topo ;
- 8.727 pour UrbIS-Adm 2D ;
- 56.670 pour UrbIS-Adm 3D.

Licence Open Data

Toutes les données cartographiques mises à jour sont accessibles et téléchargeables gratuitement via une **licence Open Data** élaborée par le CIRB et Bruxelles Mobilité.

Le nombre de téléchargements de ces données est en croissance constante : 7.600 en 2013, 10.700 en 2014 et 16.525 en 2015.

Historisation des données

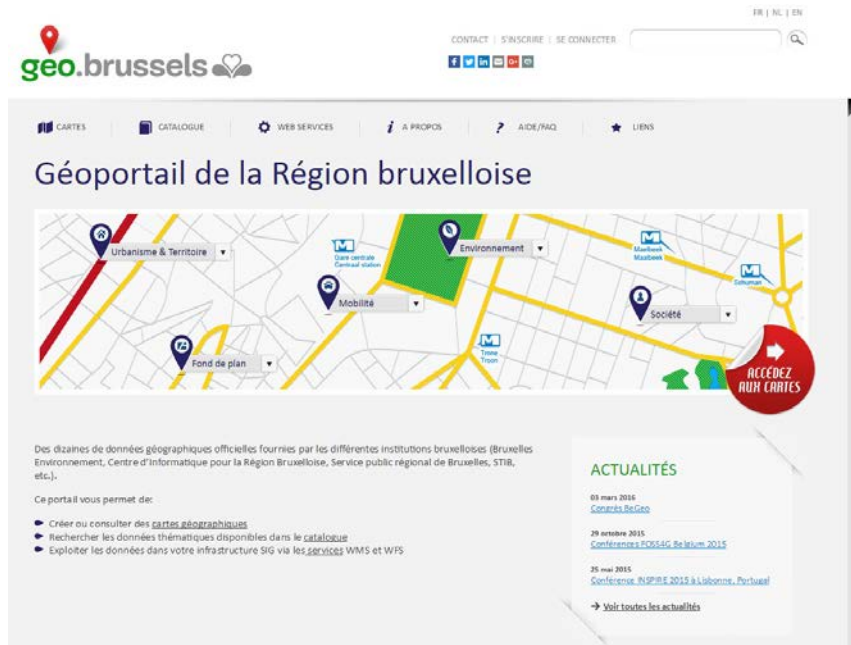
L'équipe UrbIS a élaboré un nouveau mécanisme d'historisation des données. Un nouveau service, disponible dans le courant 2016, permettra aux utilisateurs de télécharger une version UrbIS©® à une date que l'utilisateur spécifie lui-même. Avec ce nouveau mécanisme, on pourra aussi télécharger toutes les mises à jour d'UrbIS©® (suppression / modification / suppression d'objets) entre deux dates données.

Le géoportail de la Région bruxelloise

Ce géoportail s'inscrit dans la directive européenne INSPIRE (Infrastructure for Spatial Information in the European community) qui vise à cartographier l'ensemble du territoire européen de façon homogène. Ce qui implique une **interopérabilité des bases de données cartographiques** de tous les Etats Membres.

²² Les produits UrbIS©® se déclinent en six catégories : photos aériennes (UrbIS-Fot), orthophotoplans (UrbIS-Ortho), cartes topographiques (UrbIS-Topo), base de données administratives (UrbIS-Adm) et parcellaires issues du cadastre (UrbIS-P&B).

En ce qui concerne la Région bruxelloise, les données de plusieurs institutions (Bruxelles Environnement, Bruxelles Mobilité, Bruxelles Développement Urbain, Institut bruxellois de statistiques et d'analyse, STIB, CIRB) ont été **harmonisées afin d'être compatibles et combinables entre elles** pour être intégrées dans ce géoportail.



www.geo.brussels

Actuellement, 70 jeux de données sont directement exploitables dans l'interface de création de cartes et une trentaine de cartes thématiques sont consultables.

User's club

Chaque année, deux réunions au moins rassemblent les utilisateurs professionnels d'UrbIS®. Elles accueillent en moyenne une centaine de personnes. Le CIRB y explique les nouveautés cartographiques intégrées aux outils UrbIS. Des partenaires présentent également des utilisations pratiques et des applications concrètes des données UrbIS. C'est également l'occasion pour les utilisateurs d'UrbIS d'échanger de façon plus informelle et de partager des expériences.

10. LA GESTION DE L'ESPACE PUBLIC AVEC FIX MY STREET



Lancée en avril 2013 avec Bruxelles Mobilité, la plateforme internet et mobile Fix My Street (FMS) permet au citoyen de signaler toute défektivité de l'espace public via un seul point de contact électronique : nid de poule, trottoirs abîmés, revêtement dégradé, marquage effacé, éclairage public en panne, etc.

Outil de la smart city, Fix My Street met aussi en évidence l'implication du citoyen dans la gestion de son quartier, de sa commune et l'attention qu'il porte à la qualité de l'espace public dans lequel il évolue ! Des projets similaires existent ailleurs dans le monde²³ et connaissent tous le même succès.

Fix My Street s'inspire du projet *MySociety's FixmyStreet* et utilise le **code open source** de la plateforme FMS canadienne. Le CIRB a adapté ce code pour répondre aux besoins spécifiques de la Région et des communes partenaires. Il est désormais lui-même accessible à tout un chacun, comme le veut la philosophie des logiciels libres.

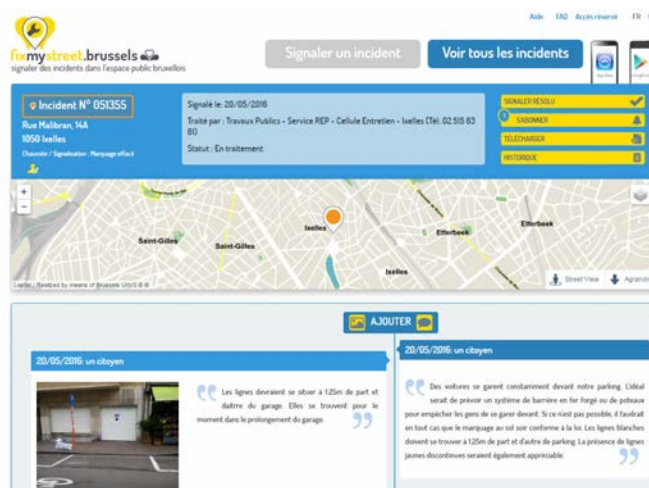
Les 19 communes bruxelloises sont présentes sur la plateforme, couvrant ainsi l'entièreté du territoire de la Région.

- **Chaque incident est géolocalisé** et peut être accompagné d'une photo.
- Le citoyen n'a pas à se soucier de l'instance compétente. Il envoie son message et le back office transmet au bon interlocuteur.
- L'application permet de **suivre l'évolution d'un incident** et d'être tenu informé par mail des travaux effectués.
- On dénombre près de **460 utilisateurs « professionnels »**, c'est-à-dire des services communaux d'urbanisme ou de propreté publique, des impétrants, des gestionnaires de voirie, etc.
- Un peu plus de **4.600 citoyens** ont utilisé Fix My Street pour signaler une défektivité depuis son lancement.
- Près de **46.000 incidents ont été notifiés** depuis son lancement. 7 sur 10 sont résolus. Les autres dépendent parfois de plus gros chantiers à programmer ou sont hors contexte (façades, propriétés privées, etc.).

Dans les prochains mois, une nouvelle version de FMS sera mise en ligne. Le signalement des incidents sera étendu à la propreté des espaces publics, aux dépôts (clandestins) d'immondices, aux bulles à verre, etc.

Le 3 décembre 2015, Agoria, la fédération nationale de l'industrie technologique, a décerné un Smart City Award à Fix My Street.

www.fixmystreet.brussels

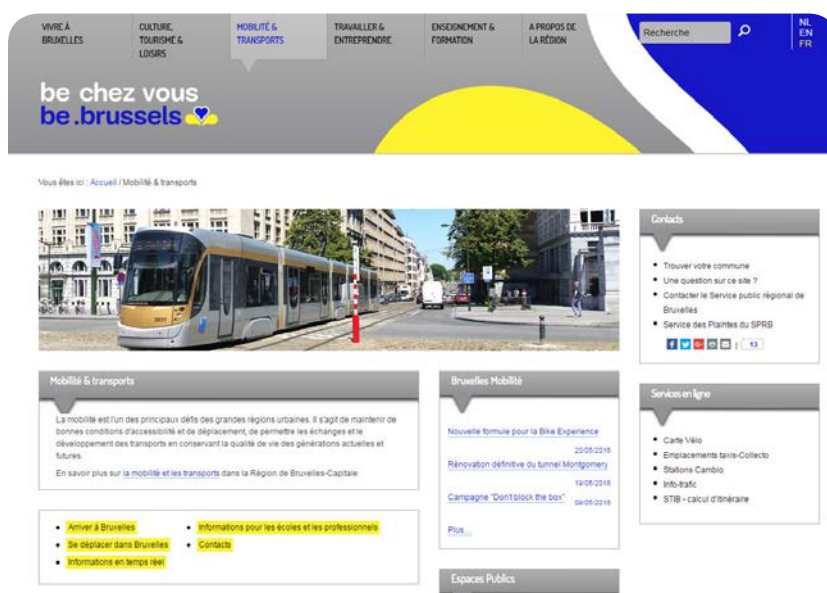


²³ « Dans ma rue » à Paris, « Züri wie neu » à Zurich, « Fixa min gata » à Stockholm, « PorMiBarrio » à Montevideo, « Fixmystreet » pour la région New South Wales en Australie.

11. TROIS PORTAILS D'INFORMATION : BE.BRUSSELS SMARTCITY.BRUSSELS ET OPENDATASTORE.BRUSSELS

1. Le portail régional

Le portail internet be.brussels est la **porte d'entrée virtuelle et transversale vers la Région**. Il compte près de 700 pages d'informations en trois langues (français, néerlandais et anglais).



Cinq thématiques structurent l'information pour couvrir tout ce que le citoyen, le Bruxellois, le touriste, l'entrepreneur, le demandeur d'emploi, l'étudiant... pourraient avoir besoin de savoir :

- Vivre à Bruxelles ;
- Travailler et Entreprendre ;
- Mobilité et Transports ;
- Enseignement et Formation ;
- Culture, Tourisme et Loisirs.

Un content manager, basé au CIRB, coordonne la mise à jour du portail. Une vingtaine de contributeurs répartis au sein d'autres administrations comme le SPRB (Service Public Régional de Bruxelles) ou le SIAMU (Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente) ajoute et modifie des informations en conformité avec la charte éditoriale et rédactionnelle.

Une page Facebook et un compte Twitter (@RBC_BHG), également gérés depuis le CIRB par un Community Manager, complètent l'offre du portail.

Fréquentation

Près de 1,2 million de visiteurs uniques se sont connectés au portail be.brussels en 2015.

Le Top 5 des rubriques les plus consultées est :

- A propos de la Région (28 %)
- Culture, tourisme et loisirs (14 %)
- Vivre à Bruxelles (13 %)
- Enseignement et formation (10,5 %)
- Travailler et entreprendre (9 %)

Certification AnySurfer



Dès sa conception, le portail régional a souhaité obtenir le label AnySurfer. Il est accordé aux sites internet pouvant être consultés par les personnes présentant un handicap (malvoyant, malentendant, handicapé moteur, etc.).

Après un audit indépendant, la certification a été octroyée pour la première fois en 2012, pour une durée de 2 ans. Elle a été renouvelée à chaque échéance, dont le plus récemment fin 2015.

www.be.brussels

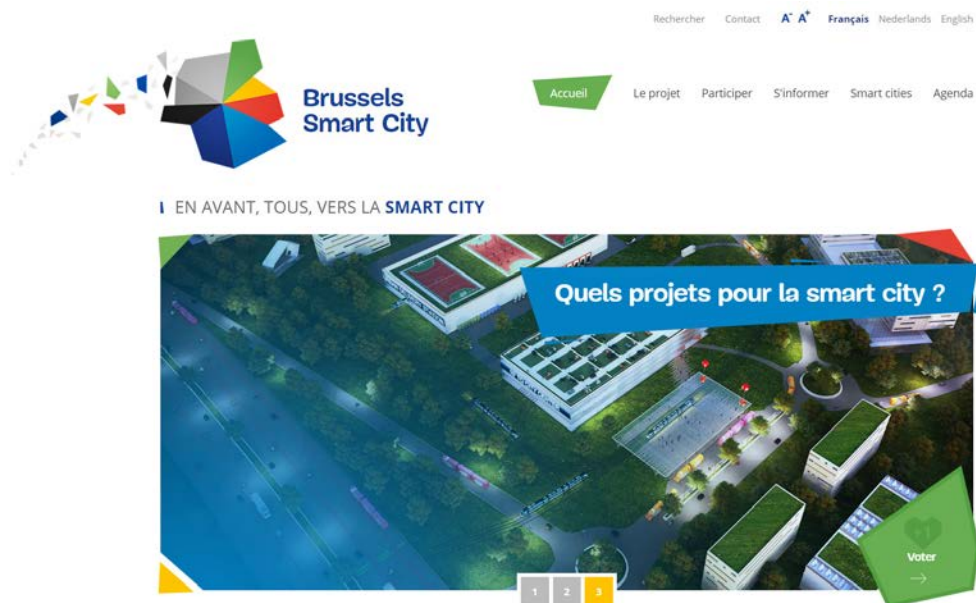
2. Le portail Smart City

Dans la foulée du Brussels Smart City Event²⁴, un portail « *smart city* » a été mis en ligne le 3 juin 2015.

Sa mission est de fournir l'information la plus large possible sur la thématique des villes intelligentes et, en particulier, sur la stratégie et les actions de la Région de Bruxelles-Capitale dans ce domaine.

Le CIRB est à la manœuvre pour ce portail, mais d'autres acteurs régionaux²⁵ sont également contributeurs de façon à offrir une vitrine unique et partagée.

Sur les 6 mois d'exploitation en 2015, une moyenne de 1.000 visiteurs s'est connectée mensuellement sur le portail. Près de 5.000 pages sont vues chaque mois.



²⁴ Voir page 25.

²⁵ Actuellement, sont partenaires : BRUGEL, Bruxelles Développement Urbain, Bruxelles Economie Emploi, Bruxelles International, Brussels Invest & Export, Bruxelles Mobilité, CIRB, Conseil Economique et Social de la Région de Bruxelles-Capitale, Finance.brussels, Impulse, Innoviris, IRISnet, Parking.brussels et Visit.brussels.

Interactions avec le public

Le portail smartcity.brussels donne aussi la parole à ses visiteurs pour les inviter à participer à la réalisation de la ville intelligente régionale. Trois modes de participation sont proposés : les suggestions, les votes sur des projets à venir ou sur des suggestions et les sondages.

- Le portail a reçu une trentaine de suggestions de visiteurs²⁶, la majorité (71%) émanant de citoyens de la Région bruxelloise.
- Les propositions sont soumises au vote des internautes qui attribuent entre 1 et 5 cœurs. Le Top 3 des suggestions ayant recueilli le plus de votes est :
 - Clean my street²⁷ ;
 - du wifi aux arrêts de tram et de bus ;
 - la diffusion en streaming des conseils communaux.
- Le premier sondage a été mis en ligne du 3 juin au 24 septembre 2015. Il permettait de faire son choix parmi cinq zones prioritaires d'expansion du réseau wifi régional Urbizone²⁸. Les votes ont nettement marqué une préférence pour les espaces publics et les stations de métro. Les lieux qui ont recueilli le plus de votes font partie des déploiements prévus en 2016, comme les Halles Saint-Géry, le parvis Sainte-Gudule ou l'esplanade du Parlement européen.

www.smartcity.brussels

3. Portail open data

Bien qu'inauguré au 1^{er} trimestre 2016, il nous semble important de mentionner également le lancement du portail régional consacré à l'open data.



Dans le cadre de leur fonctionnement, les acteurs publics génèrent et utilisent un nombre considérable de données : cartographies, horaires de transports en commun, emplacements de bâtiments classés, catalogues de bibliothèques, listing de subsides, etc.


Ces données sont aujourd'hui considérées comme un patrimoine au service de tous²⁹. Le mouvement Open Data vise justement à les rendre accessibles, utilisables et transformables par tous, sans brevet ni copyright. Cela s'inscrit également dans un objectif de transparence et, pour la Région de Bruxelles-Capitale, dans sa stratégie globale de smart city.

²⁶ Neuf suggestions ont été refusées, dont 3 pour un contenu à caractère publicitaire trop prononcé. Les autres suggestions demeuraient trop floues ou ne contenaient pas de réelle proposition.

²⁷ C'est-à-dire signaler tout problème lié aux immondices ou aux dépôts clandestins. Une extension de Fix My Street à ces problèmes de propreté est d'ores et déjà à l'étude avec Bruxelles Propreté.

²⁸ Voir page 15.

²⁹ Nous parlons bien entendu ici de données qui ne possèdent pas de caractère sensible ou personnel.



Ainsi « libérées », ces données offrent la possibilité de créer des services web pour tout un chacun, répondant à des besoins spécifiques, novateurs au bénéfice de la qualité de vie des citoyens, des visiteurs et des entrepreneurs bruxellois. Selon les experts d'Agoria, la fédération de l'industrie technologique, les retombées potentielles de l'Open Data se chiffrent en centaines d'emplois et en millions d'euros rien que pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Ce portail « open data » s'inscrit dans la transposition en Région bruxelloise de la Directive européenne dite « PSI » (*Public Sector Information*) relative à la réutilisation des informations émanant des services publics³⁰.

Jeux de données

Le portail régional consacré à l'open data recense donc les jeux de données des services publics bruxellois et de leurs partenaires, et ce sous divers formats (CSV, gml, JSON, ZIP, etc.). Il utilise le logiciel CKAN, lui-même en code source ouvert, pour la mise à disposition des jeux de données.

Actuellement, le portail compte une centaine de jeux de données relatifs à la qualité de l'air, aux éléments de voiries, aux travaux routiers, aux points d'accès du réseau wifi Urbizone, aux transports publics, aux équipements collectifs, etc.

Hackathon Open Data

En prélude au FOSS4G³¹, le CIRB a organisé, le 28 octobre 2015, un hackathon³² mêlant les thèmes open data, logiciels libres et smart city.

Des développeurs informatiques spécialisés, y compris des collaborateurs du CIRB, s'y sont affrontés en équipes dans la conception de prototypes d'applications mobiles ou de services numériques en ligne.

Le lauréat, Go Easy, a créé un service recensant les endroits accessibles aux personnes à mobilité réduite (bâtiments publics, restaurants, parcs, musées, etc.).

www.opendatastore.brussels

30 La première Directive « PSI » date de 2003 et a été transposée en 2008 par la Région de Bruxelles-Capitale. Modifiée en 2013, la Directive tient désormais compte de l'évolution technologique et de la multiplication des échanges électroniques entre ordinateurs. La nouvelle ordonnance bruxelloise poursuit actuellement son parcours législatif afin d'être transposée en Région bruxelloise.

31 FOSS4G est un événement annuel rassemblant la communauté des développeurs et utilisateurs de logiciels libres en géomatique. L'édition 2015 s'est tenue à Bruxelles et le CIRB était l'un des sponsors de l'événement.

32 Un hackathon rassemble des développeurs informatiques qui, dans un laps de temps déterminé, tentent de produire des prototypes d'applications ou de services informatiques sur une thématique ciblée.

12. 2015 : UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS « SMART »

Au cours de l'année 2015, plusieurs événements à visée « smart » ont été organisés par le CIRB, seul ou en partenariat. Tous s'inscrivent dans la stratégie smart déployée en Région bruxelloise et poursuivent le même objectif : sensibiliser au concept « *smart city* », faire connaître les initiatives « smart » existantes et récolter les propositions concrètes pour aller encore plus loin dans cette voie.

1. Brussels Smart City Summit

L'Accord de Gouvernement 2014-2019 mentionne l'organisation d'une convention numérique dont l'objectif est de proposer des pistes concrètes au Gouvernement bruxellois pour entraîner la Région sur la voie des smart cities.



Organisé par le CIRB, le Brussels Smart City Summit s'est tenu le 3 juin 2015 et a rassemblé le monde politique bruxellois, des CEO belges ainsi que des experts belges et internationaux parmi lesquels Boyd Cohen (Chili), LE spécialiste et théoricien des Smart Cities, Michael J. Dixon (USA), General manager Smarter Cities IBM et Saskia Van Uffelen (Belgique), CEO d'Ericsson Benelux et ambassadrice belge pour la politique numérique de l'Union européenne.



Boyd Cohen au Smart City Summit - 3 juin 2015

Outre les interventions de ces experts, la centaine de participants a pu réfléchir sur cinq thèmes spécifiques lors de tables de conversations :

- Smart & Safe (sécurité, vidéoprotection...);
- Smart & Mobile (applications mobiles, Wi-Fi, mobilité...);
- Smart & Social (éducation numérique, fracture numérique, Open data, accompagnement des entreprises...);
- Smart Services (services aux citoyens, digitalisation des administrations, interopérabilité...);
- Smart Infrastructure (Data Center, Big Data, efficacité énergétique, développement durable...).

Prolongeant cette dynamique, un second événement a été mis sur pied à la demande de Madame Debaets, cette fois à destination du grand public, pour permettre aux citoyens et à la société civile de participer aussi à la conception de la smart city (lire page suivante).

2. Brussels Smart City Event

Initialement prévu le 24 novembre 2015, l'événement a malheureusement été annulé suite à l'élévation du niveau de sécurité à 4 à Bruxelles, et reporté au 3 mai 2016.

Des citoyens ont pris part à ce Brussels Smart City Event. Accueillis par une « smart street », ils ont découvert le travail de différentes start-ups et administrations publiques qui, d'ores et déjà, façonnent les aspects « smart » de la Région de Bruxelles-Capitale.

Au cours de la soirée, le trophée de *Smart City Ambassador* a aussi été remis par Madame Debaets à une personnalité active dans le secteur des smart cities. Le premier lauréat en est Pieter Ballon, professeur à la VUB et directeur du iMinds Living Lab Research et spécialiste smart city³³.

Sur base des Brussels Smart City Summit et Event, un programme sera établi avec deux événements annuels similaires³⁴. En 2016, c'est le monde académique qui sera invité à réfléchir aux initiatives « smart » dans l'enseignement.

<http://event.smartcity.brussels>



3. Smart City Breakfasts

Organisés conjointement par le CIRB et Agoria à l'automne 2015, ces petits-déjeuners ont rassemblé à chaque fois une vingtaine de participants dans nos locaux de l'avenue des Arts.

L'objectif récurrent était de sensibiliser aux thématiques choisies et de recueillir des propositions concrètes afin de faire de la Région bruxelloise une « smart city ».

Notre ministre de tutelle, Bianca Debaets, était présente pour écouter les suggestions des intervenants.

Au cours de cette première saison, quatre sujets ont été abordés :

- Open data et réutilisation des données publiques en Région de Bruxelles-Capitale : enjeux et risques ;
- clouds public, privé ou hybride : que privilégier ? Pour quelle sécurité des données ? ;
- digitalisation de l'économie : soutien et conseils aux entreprises en cours de digitalisation, incubateurs et centres d'innovation... ;
- formation et emploi : centres de formation, stages et formation à distance...

Une note de synthèse basée sur les recommandations issues de tous ces événements, ainsi que sur la note stratégique élaborée par le Smart City Manager, a été remise à Madame Debaets. Elle s'en servira pour établir la stratégie smart de la Région.

³³ Il a récemment publié « *Smart Cities. Hoe technologie onze steden leefbaar houdt en slimmer maakt* » aux Editions Lannoo.

³⁴ C'est à dire un événement B2B et un B2C par an.

ANNEXE 1 : CISO, LE CHEF D'ORCHESTRE DE LA SÉCURISATION DES DONNÉES

Depuis 2010, le CIRB s'est doté d'un CISO, Chief Information Security Officer, en charge de la sécurisation des informations gérées par le CIRB et/ou qui transitent via ses infrastructures.

Au départ, cette fonction était perçue comme technique avant tout : le CISO devait s'assurer que l'organisation qui l'occupait disposait bien d'un logiciel anti-virus, d'un pare-feu, d'une infrastructure redondante, etc. Mais la nature des risques a profondément changé à mesure que les infrastructures se sont complexifiées et que l'on a fait appel à des logiciels externes notamment.

Aujourd'hui, cette fonction englobe également la gestion de tous les risques qui peuvent compromettre les informations stockées et la mise en conformité de l'entreprise aux prescrits légaux en matière de sécurisation des données.

Au CIRB, le CISO a d'abord réalisé un inventaire de ce qui existait déjà dans l'entreprise (données confidentielles, sécurisation physique du bâtiment, de la salle serveurs, dispositifs techniques, logiciels spécifiques, etc.). Il a ensuite développé une stratégie globale de sécurité de l'information incluant la gestion d'éventuelles tentatives d'intrusion sur des serveurs, mais aussi des pertes ou des utilisations abusives de données.

Une autre mission du CISO est la sensibilisation des collaborateurs. Un code de conduite général et des directives ont été rédigées. Elles portent par exemple sur l'utilisation du VPN (*Virtual Private Network*), de la messagerie mail, de la gestion des informations confidentielles, du back-up de données, les médias sociaux, etc.

Chaque nouvel engagé est informé de ces dispositifs et les documents sont accessibles sur l'intranet. Des sessions d'information pour tous les autres collaborateurs se sont tenues sur l'année 2015.

Business Continuity Plan

Le CISO du CIRB a également rédigé un Business Continuity Plan (plan de continuité) qui présente les mesures préventives prises et à prendre pour assurer la continuité des services en cas d'incident mineur ou majeur.

Ce plan a reçu l'aval de la Direction générale et sera mis en œuvre, pour ses aspects non encore opérationnels courant 2016.

Mutualisation de la fonction

Si elles utilisent des sources authentiques³⁵, les administrations sont désormais obligées de prendre en compte tous les risques liés à la gestion et à l'utilisation de ces données. Et donc de se doter d'un Conseiller en sécurisation des données.

Le CISO du CIRB a dès lors proposé ses services aux partenaires intéressés.

Son expérience et les « templates » dont il dispose lui permettent d'être rapidement opérationnel. Le principe de mutualisation est aussi ici d'application, à l'instar de ce qui se passe avec nos plateformes techniques.

Les administrations communales de Forest, Evere et Saint-Gilles ont été les premières à faire appel à ses services. Au cours de l'année 2015, il a également été nommé comme CISO pour les communes d'Ixelles et de Schaerbeek, ainsi qu'au sein de la Commission Communautaire Commune (COCOM), la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) et le nouveau Bureau Bruxellois de Planification (BBP).

³⁵ Il s'agit de données électroniques ayant valeur légale.

ANNEXE 2 : MIGRATION DES ADRESSES MAIL ET DES SITES WEB EN .BRUSSELS

En novembre 2013, la Région de Bruxelles-Capitale a lancé une vaste opération de city marketing visant à créer une identité unique déclinée autour du be.brussels.



Dans le même temps, l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), l'organisme mondial qui gère les noms de domaine, a attribué le .brussels à la Région.

La marque « be.brussels » devenait donc, de facto, une adresse internet. Le portail régional³⁶ a donc pris be.brussels pour URL³⁷, ce qui a nécessité l'adaptation de tous les liens internes ainsi qu'un travail de fond sur le référencement du portail.

Il devenait alors également possible pour les entreprises et institutions qui le souhaitaient de réserver leur nom de domaine en .brussels. Le CIRB avait pré-réservé 1.500 adresses en .brussels pour lui-même et ses partenaires. Tous ont été distribués !

Aujourd'hui près de 11.000 adresses mail, soit la moitié de l'infrastructure mail régionale, issues de 23 organismes régionaux et communaux, ont une extension en .brussels.

Cette migration d'adresses mail n'a engendré aucune complication technique majeure. Pour faciliter cette transition, la double identité irisnet.be et .brussels persistera encore plusieurs mois.

Toutefois le fait que ce nouveau Top Level Domain (TLD) se compose de plus de trois lettres peut encore poser problème sur certains sites web qui ne prennent pas encore en compte des TLD autres que .be ou .com. Les équipes du CIRB ne peuvent régler directement cette erreur mais informent directement les gestionnaires des sites concernés. Ceux-ci n'auront bientôt d'autres choix que de régler ce problème puisque des extensions en .enseignement, .restaurant ou .hopital sont désormais possibles.

³⁶ Voir page 20.

³⁷ URL, pour *Uniform Resource Locator*, désigne la chaîne de caractères formant une adresse internet.

E-catalogue

IT purchases online
cirb-cibg

Dans le cadre de ses missions, le CIRB réalise des marchés conjoints, notamment pour des équipements informatiques.

Une **version en ligne du catalogue des achats** est accessible aux 134 institutions mandataires.

- grâce au(x) volume(s) commandé(s), les prix sont attractifs et synonymes d'économies pour les pouvoirs publics ;
- géré sur base de marchés publics conclus par le CIRB, au nom et pour compte des administrations mandataires, cet e-catalogue leur épargne la tâche de procéder elles-mêmes à une telle démarche et de réaliser leur shopping en ligne.

En 2015, le CIRB et ses clients ont commandé pour près de **15 millions d'euros en matériel et services IT** via l'e-catalogue.

Au cours de l'exercice, le graphisme de l'e-catalogue a été revu. La nouvelle plateforme, plus claire, plus ergonomique, sera mise en ligne au 2^{ème} semestre 2016.

Evolution vers une centrale de marchés

Depuis le 3 juillet 2015, le CIRB agit également comme **centrale de marchés**.

Avec la formule des marchés conjoints, différentes autorités désignaient un organe compétent qui intervenait en leur nom collectif en qualité de pouvoir adjudicateur.

Avec la centrale de marchés, l'organisation est plus conforme aux besoins et aux attentes des partenaires du CIRB.

Le partenaire peut adhérer quand il le souhaite à la centrale de marché, il ne doit pas nécessairement attendre qu'un marché soit lancé. De plus, tous ceux qui adhèrent à la centrale, puis à un ou plusieurs marchés, deviennent pouvoir adjudicateur. Ainsi, ils sont responsables de l'exécution des commandes et reçoivent directement la facture du fournisseur.

Dans la pratique, il faut d'abord adhérer à la centrale de marchés avant d'avoir accès aux marchés disponibles.

Une centaine d'institutions sont membres de cette centrale. Elles ont donc accès aux trois marchés actuellement ouverts : IT (achat de PC, imprimantes, serveurs, etc.), licences Microsoft et services topographiques.

La Centrale des Marchés et l'e-catalogue sont mis gratuitement à la disposition des clients du CIRB, sans obligation d'achat ni exclusivité. Toute la procédure d'adhésion et de commande est dématérialisée et se fait donc en ligne.





©2016 CIRB

Rédaction et conception : Service Communication

Editeur responsable : Hervé Feuillien

Pour toute demande relative à ce document,
veuillez écrire à :

CIRB

Service Communication

Avenue des Arts, 21 1000 Bruxelles

T 32 2 282 47 70 F 32 2 230 31 07

cirb.brussels - communication@cirb.brussels



@CIRB_CIBG


cirb.brussels 
IT is for you